

FICHE DE POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PEP2025-010-UPE2A 1ER
	INTITULE DU POSTE	Enseignant UPE2A 1^{er} degré
	PLACE DU POSTE	En référence à la circulaire nationale n° 2012-143 du 2-10-2012
MISSIONS ET COMPETENCES	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer le premier accueil des familles d'EANA et d'EFIV. - Evaluer chaque élève à son arrivée dans sa langue d'origine et en français afin de déterminer son niveau de classe et de mettre en place sa prise en charge en UPE2A. - Assurer un enseignement du français langue étrangère et du français langue de scolarisation aux élèves nouvellement arrivés en France. - Organiser l'emploi du temps individuel et évolutif de l'élève en élaborant un projet articulé avec le projet d'école. - Organiser les réunions de concertation avec l'équipe pédagogique afin de mettre en œuvre les inclusions en classe ordinaire au fil de l'acquisition des compétences des élèves. - Travailler en collaboration avec l'équipe pédagogique en tant que personne-ressource pour adapter les situations d'apprentissage et réaliser les évaluations formatives. - Animer les rencontres avec les familles. - Participer en tant qu'examineur-correcteur au DELF Scolaire. - Travailler en étroite collaboration avec la structure du CASNAV. - Participer aux formations spécifiques mises en place. <p>Il est rappelé qu'une UPE2A en école a vocation à être itinérante en fonction des arrivées. Le titulaire du poste pourra alors être conduit à intervenir sur plusieurs écoles dans sa circonscription de rattachement et/ou dans une circonscription voisine mais aussi, à partager son temps de service entre le premier degré et le collège de secteur.</p>
	COMPETENCES	<p>Les qualités et compétences suivantes sont attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des publics EANA, EFIV, et les problématiques actuelles, - Connaissances didactiques du Français Langue Etrangère/Français Langue de Scolarisation / Français Langue Seconde, - Bonne connaissance des problématiques de l'évaluation, - Volonté d'implication personnelle.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE	Peut postuler tout enseignant du premier degré, titulaire de l'Education nationale, exerçant à plein temps dans les Bouches-du-Rhône, ayant obtenu une certification complémentaire en français langue seconde ou ayant suivi un cursus universitaire en français langue étrangère et/ou justifiant d'une expérience dans le domaine. A compétences égales, priorité sera donnée à un candidat relevant des procédures légales de reclassement.
	NOMINATION	Obtention du poste au barème via MVT1D, après avis favorable de la commission d'entretiens.
	REGIME INDEMNITAIRE	NBI : 30 points. Indemnité de suivi et d'orientation des élèves
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS, en transmettant leur lettre de motivation et leur curriculum vitae. Les modalités sont explicitées sur une circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône.
	CONTACT	Les candidats peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de Mme GODEAU soit par téléphone (04.91.99.68.52), soit par mel : ce.casnav@ac-aix-marseille.fr